RCS : LA ROCHELLE
Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00281
Numéro SIREN : 408 569 721
Nom ou dénomination : GROUPE EDEN

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2022 sous le numéro de dépôt 7756

GROUPE EDEN
SARL au capital de 766 388 €
35 avenue du docteur Daniel Planet
17000 LA ROCHELLE

RCS LA ROCHELLE 408 569 721

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE GROUPE EDEN, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Société de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes
ATLANTIQUE AUDIT – SAS au capital de 12000 € - RCS SAINT-NAZAIRE 351824164 – NAF 6920Z – TVA INTRACOM FR 8135182416400013
4 rue de l'Etoile du Matin – 44600 SAINT-NAZAIRE – Tél : 02 40 70 40 08 – saint-nazaire@auditia.fr – www.auditia.fr

2 rue Alphonse Daudet
44350 GUERANDE
Tél : 02 40 42 92 92
guerande@auditia.fr

Le Point du Jour
Le Chêne Vert
44160 PONTCHATEAU
Tél : 02 28 54 05 40
pont-chateau@auditia.fr

Rue du Traité de Paris
ZAC de l'Europe
44210 PORNIC
Tél : 02 28 53 02 55
pornic@auditia.fr

98 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE S/ERDRE
Tél : 02 28 07 01 23
nantes@auditia.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE GROUPE EDEN,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L223-43 du code du commerce et, d'autre part de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique, en date du 1er décembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1. Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, présentent un résultat net de 69 098 € au 31 décembre 2021 contre 64 706 € au 31 décembre 2020.
- Les capitaux propres s'élèvent à 4 287 076 € au 31 décembre 2021 pour un capital de 766 388 €.
- Aucun dividende n'a été distribué sur les comptes clos du 31 décembre 2021 de la société GROUPE EDEN.
- Une situation intermédiaire a été réalisée en date du 31 octobre 2022 et présente un résultat net de 202 342 € et des capitaux propres de 4 489 419 €.

2. Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation notamment la trésorerie de la société ;
- Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que le contexte économique découlant de la crise sanitaire de la covid-19 et de la guerre en Ukraine fragilise la santé financière des entreprises. Les conséquences financières en découlant sont, à ce jour, difficilement prévisibles.
Compte tenu du contexte décrit, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter la société au titre de l'exercice à venir.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Par ailleurs, aucun avantage particulier ne nous a été signalé et nos contrôles n'en n'ont pas décelé.

Fait à Saint Nazaire, le 13 décembre 2022,

Le Commissaire à la transformation

ATLANTIQUE AUDIT

Damien LE ROUX

Signé électroniquement le 13/12/2022 par
Damien Le Roux